

Deux sortes de guerre

Personne ne se doutait que la Patrie, de Montréal, détenait le monopole du patriotisme. La politique d'aplatissement national poursuivie jusqu'en ces derniers temps par cette feuille autrefois rouge, autrefois bleue, autrefois nationaliste... et maintenant suspendue au libéralisme du gouvernement, ne faisait pas prévoir un tel fonds de patriotisme. Chacun sait à quoi s'en tenir sur les grands flots de la Patrie. Ils partent du même naturel que ceux du Canada. La seule différence, c'est que le ratiocineur de la Patrie regarde d'abondance alors que celui du Canada est tendu aux portions futures. Dans les deux cas, c'est le cri du ventre. Ici l'on a bien mangé, et là on voudrait revenir aux anciens repas.

Nous n'avons pas mission de défendre le Devoir et ses rédacteurs. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher—au nom des Canadiens-français d'Ontario—de remarquer ce qui pousse à l'autre guerre, à celle du fanatisme contre une minorité persécutée.

Et ce n'est certes pas manquer de patriotisme que de fêter des articles comme celui-ci, dû à la plume de M. Héroux. Le fait que les troupes anglaises et françaises combattent le même ennemi suscite naturellement des manifestations anglo-françaises qui rappellent celles de la guerre de Crimée. On voit même des gens qui considéraient hier le trioclore comme un emblème séduisant l'arborer à côté de l'Union Jack. D'aucuns sont d'avis qu'il s'ensuivra des relations beaucoup plus cordiales et plus intimes entre les deux principaux groupes du peuple canadien. Nous le souhaitons de tout cœur; nous souhaitons surtout que cette cordialité soit permanente et qu'elle s'étende au domaine entier de la vie nationale.

Dans un discours empreint d'une grande fierté, et d'une haute allure, M. Asquith déclarait hier que l'Angleterre se bat pour deux nobles causes: le respect de sa parole et la liberté des petits peuples. Au risque de chagriner certains, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que, si la parole donnée à un pays étranger—comme la signature mise par l'Angleterre au bas du traité garantissant la neutralité belge—est infamement respectée et méritée même au grand pays la courbe de son sang et de ses millions, la parole échangée entre citoyens doit mériter aussi quelque respect. Et la liberté des petits peuples doit être sacrée partout—particulièrement à l'ombre du drapeau britannique.

Or, et bien que sir John A. Macdonald ait jadis proclamé, avec toute son autorité de co-fondateur de la Confédération, qu'il n'y a ici ni race supérieure, ni race conquise; que nous sommes tous sujets britanniques, jouissant d'une égalité absolue en toute matière—langue, religion, propriété et quant à la personne—les écoles de l'Ontario s'ouvrent d'ici quatre semaines sous un régime tel qu'un éducateur de renom a pu écrire: "S'il n'a point pour objet la proscription du français, ses auteurs sont fous."

Le premier ministre de l'Ontario a déclaré, il y a à peine un mois, que ce régime ne serait pas modifié, et nos compatriotes de là-bas, privés des octrois prélevés sur leurs propres deniers, menacés des foudres gouvernementales, se demandent actuellement, l'angoisse dans l'âme, comment ils pourront cet automne ouvrir et maintenir des écoles où leurs enfants puissent convenablement apprendre le français. Disposés à tous les sacrifices, ayant prouvé qu'ils sont capables d'héroïsme même, ayant écrit l'une des plus belles pages de notre histoire, ils sentent qu'il leur faudra cependant faire appel à l'aide matériel et moral de leurs frères des autres provinces.

Sir James Whitney laissera-t-il passer une aussi belle occasion de poser un acte de haute politique canadienne—et même de large et saine politique impériale? Ne voudra-t-il point témoigner ici d'un respect pour les minorités égal à celui dont fait preuve, en Irlande et au pays de Galles, le gouvernement britannique? Obligera-t-il les Canadiens-français à poursuivre, au milieu de la crise actuelle, les luttes contre le régime tyrannique que lui ont imposé d'étroits fanatismes et que pas un homme d'Etat anglais ne voudrait pratiquer—un régime analogue à celui que la Prusse a infligé aux petits Polonais?

Le rappel du règlement inique, la reconnaissance du droit des pères de famille au libre enseignement du français, l'octroi d'un régime semblable à celui dont jouit la minorité anglo-protestante du Québec, rien ne saurait promouvoir de façon plus efficace, le rapprochement nécessaire entre Anglo-Canadiens et Franco-Canadiens.

Le lendemain de la publication de cet article, de Canada—nous

laisserons la Patrie de côté, pour le moment—sirotait ce qui suit:

Nous avons dit qu'il faut éviter soigneusement de mêler toute question politique aux circonstances actuelles. C'est pourquoi nous ne pouvons approuver le zèle d'un confrère nationaliste qui veut rattacher à un discours récent du premier ministre Asquith sur la guerre la question des écoles d'Ontario.

Ce rapprochement, est-il besoin de le dire, vient mal à propos. Quels que soient les griefs et les réclamations des nôtres dans l'Ontario, n'est-ce pas une grave erreur que de les évoquer au moment où un devoir commun doit nous grouper tous au seuil d'une même cause?

Aujourd'hui dans l'Ontario, on chante la "Marseillaise" alternativement avec les chants nationaux anglais. Pourquoi mêler à ces séches patriotiques des réclamations inopportunes?

Le devoir de tout Canadien à l'heure actuelle est d'oublier tout parti-pris et tout conflit partien, afin de conserver pur et vif l'enthousiasme et l'union parfaite dont nous pouvons avoir besoin au cours de la guerre.

Samuel M. Héroux reprenait à son tour, et dans les termes qu'on va lire, la courageuse défense de nos écoles:

Notre article d'hier n'a pas plu au Canada: "Quels que soient les griefs et les réclamations des nôtres dans l'Ontario, n'est-ce pas une grave erreur, dit le Canada, que de les évoquer au moment où un devoir commun doit nous grouper tous au seuil d'une même cause?" "Aujourd'hui dans l'Ontario, continue-t-il, on chante la "Marseillaise" alternativement avec les chants nationaux anglais. Pourquoi mêler à ces séches patriotiques des réclamations inopportunes?"

Nous ferons simplement remarquer au Canada qu'il n'est pas besoin d'évoquer "les griefs et les réclamations" des nôtres; il suffit de se prêter l'oreille à ce qui se passe de l'autre côté de la frontière ontarienne pour entendre la plainte qui monte des foyers franco-canadiens, pour saisir toute la gravité d'une situation qui met nos compatriotes entre l'abandon de leur culture traditionnelle et les plus durs sacrifices. Qu'on chante alternativement là-bas la Marseillaise et le God save the King, nous ne songerons certes pas à nous en plaindre, mais nous trouvons absurde et d'une ironie par trop cruelle qu'on veuille en même temps étouffer sur les lèvres des petits Canadiens-français la langue même dans laquelle fut écrite la Marseillaise.

On parle d'opportunité! Mais ce n'est pas nous qui avons choisi l'heure de la persécution scolaire et notre silence n'empêcherait pas qu'un mois de septembre prochain, si M. Whitney ne rappelle son abominable règlement, les petits Canadiens-français ne soient encore en face d'un régime qui n'a d'analogie que dans la Pologne prussienne.

Quelle que soit la gravité des événements européens et des problèmes qu'ils posent chez nous, nous ne jugeons point que cela nous donne le droit de fermer les yeux sur l'injustice qui se perpétue dans l'Ontario. C'est en restant dans l'Angleterre un indélébile service que de travailler à l'extinction de cette injustice—dont elle n'est certes pas responsable, mais qui se poursuit tout de même à l'ombre de son drapeau. C'est un politique aussi clairvoyant que celui du Canada qui a proclamé que "la justice élève les nations."

D'ailleurs, puisque les Anglo-Ontariens sont assez bien disposés à l'endroit du français pour chanter la Marseillaise, n'est-il pas juste de profiter de cette heure pour les inviter à donner à leurs bons sentiments une conclusion pratique et locale? Nous ne les accusons pas, comme ensemble, d'injustice consciente et voulue; ils nous sauront gré plus tard de leur avoir aidés à réparer une iniquité que leur impose une bande de fanatiques et qui leur fera horreur dès qu'ils en auront saisi la vraie portée.

Et lundi, le Devoir ajoute encore les très judicieuses remarques suivantes, parlant de ceux qu'on risque d'oublier: "On nous permettra de revenir une fois de plus sur la question scolaire ontarienne. Il est certain qu'elle offre un intérêt moins dramatique pour le moment que les péripéties de la terrible guerre qui fera peut-être la carte de l'Europe. Mais c'est précisément parce qu'elle risque d'être oubliée au milieu des récits qui chantent l'héroïque défense des Belges, la joie des Alsaciens revoyant le drapeau tricolore et la coopération des armées anglaises, françaises et belges, qu'il importe de rappeler sur elle l'attention publique. Et l'heure presse. Les événements européens, si graves qu'ils soient, n'empêchent pas le temps

de suivre son cours. Dès les premiers jours de septembre, les classes se rouvriront un peu partout et, si le gouvernement n'a pas modifié ses règlements, les pères de famille franco-ontariens seront contraints d'accepter pour leurs enfants un régime qui a pour objet de les débâttonner—ou de recommencer l'héroïque résistance de ces deux dernières années.

Le gouvernement leur a déjà enlevé les octrois prélevés sur leurs propres deniers; on a refusé des permis d'enseigner à leurs instituteurs parce qu'ils ne voulaient point promettre de se conformer à un règlement tyrannique; on brandit sur les parents et les maîtres les foudres gouvernementales.

Les uns et les autres ont encouragé les oreilles les cris, les appels au fanatisme de race proférés pendant la dernière campagne électorale. Le Canada regrettrait l'autre jour que l'on évouât à cette heure les griefs et les réclamations de la minorité. Mais le silence même accablant un acte dans les circonstances, car il faciliterait l'action des tyranniques qui siègent au ministère de l'Instruction publique de Toronto.

Il risquerait en même temps de décourager la minorité, en lui laissant croire qu'elle est abandonnée de ses frères des autres provinces.

Or la défense de la minorité est un devoir auquel nous n'avons pas le droit de nous dérober, quelques événements qui puissent se produire dans une sphère différente.

Voilà des sentiments qui sont assurément aussi nobles que ceux du Canada. Nous ne parlerons pas des sentiments de la Patrie. Chacun sait qu'elle n'en a qu'un: l'amour de la crèche.

PATRIOTE

Quelques chiffres

Le Comité Anti-Juif et Antimacaronique de la Loire-Inférieure a publié les renseignements suivants très intéressants sur la situation politique en France sous le régime judéo-macaronique.

43 ans de République: 56 ministères! 619 ministres! dont 43 pour la guerre (quand l'Allemagne n'en a eu que six depuis 1871) et 59 pour la Marine.

Combien de Francs-Maçons? La moyenne, dans ces dernières années, est de 7 francs-Maçons par cabinet: 7 dans le nouveau cabinet Briand (1910)—7 dans le cabinet Monis (1911)—8 dans le cabinet du lorrain patriote Poincaré (1912)—6 dans le cabinet Barthou—8 dans le cabinet Doumergue.

Le ministre Ribot n'en comprenait que 6: Léon Bourgeois, Peytral, Deleassé, Emile Chauvignat, Jean Dupuy, Desoye.

Mais, ici, la qualité remplaçant la quantité, et Desoye, le Desoye de la Ligue de l'Enseignement, le Desoye des projets de lois, les plus sectaires qu'on ait jamais vus, au dire des républicains eux-mêmes (M. Beauregard), et Desoye-là vaut à lui seul une batterie de canons de la Grande-Orient ou de la Grande-Loge de France.

La proportion de 7 FF. sur 11 ou 12 ministres et 3 ou 4 sous-secrétaires d'Etat répond-elle à la proportion des francs-maçons en France, à peine 30,000 pour 38,000,000 d'habitants?

Et notez bien que les 7 ministres francs-maçons, poussés, soutenus par la puissance occulte, méritent les 8 qui ne le sont pas. C'est donc une minorité de 30,000 personnes qui impose sa volonté à une grande nation de 38,000,000 d'individus!

Et voilà le suffrage soi-disant universel! Voilà la loi du nombre: nombre aveugle, certes, et menteur! Dites plutôt la loi du moindre nombre, des audacieux, des habiles, des hommes sans Dieu, sans patrie, sans conscience.

La politesse, dit un écrivain, est de se gêner un peu pour faire plaisir aux autres; d'où il résulte, entre gens polis, un grand avantage pour chacun: si nous sommes douze, je reçois onze politesses en échange d'une et je me trouve onze fois plus agréablement que si j'étais en société de gens impolis. Egoïstes qui ne voulez vous gêner pour personne, vous faites un mauvais calcul.

La simple pensée que les maux dont nous souffrons viennent en partie des fautes et des vices de nos prédécesseurs, ne devrait-elle pas suffire pour nous imposer le devoir de travailler, par le précepte et par l'exemple, au progrès moral de l'avenir?

—Dites donc, mon oncle, avez-vous déjà chassé? —Oui, en Afrique. Je vivais alors du produit de ma chasse. —Ah! C'est pas étonnant que vous soyez si maigre!

Joyeux anniversaire

M. et Mme Alfred Gendron ont été l'objet d'une grande fête, mardi matin, à l'occasion de leur jubilé d'or, et toute la journée ils ont reçu des témoignages de haute estime. Pour remercier Dieu de leur avoir conservé une si longue vie et une si bonne santé, les vénérés jubilaires ont fait chanter une messe solennelle au Sacré-Coeur. Le R. P. Jeannotte, O.M.I., curé, officiant, assisté des R. P. Côté et St-Georges, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'orgue était tenu par M. Jos. Chs. Bachand, petit-fils des vénérés jubilaires; au sanctus, Mme Adélaïde Gendron chanta un Ave Maria de Gounod. L'église avait été bien décorée pour la circonstance, fleurs, banderoles, luminaires ornaient le maître-autel et le vaste sanctuaire; le prêtre était revêtu de ses ornements les plus beaux et les plus riches.

Après la cérémonie religieuse, les vénérés jubilaires, accompagnés des parents et des amis, se rendirent à leur résidence, où une nouvelle réception devait les surprendre. M. E.-R. Desrosiers, pharmacien, lui au nom des parents et des amis une magnifique adresse, qui rappelait aux jubilaires d'heureux souvenirs. Vigilance, vertu et charité, telles sont les caractéristiques des bons parents chrétiens que nous avons trouvés chez les jubilaires. A leur tour, les vénérés jubilaires surent remercier leurs parents et leurs amis, en termes choisis, des marques d'estime qu'on venait de leur offrir.

Parmi les nombreux invités, l'on remarquait: de Montréal: Rév. M. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; Dr Albert et Mlle Lasalle, C.-C. Trudeau, avocat, Mlle Laurencia et Marguerite Laberge, Mme et Mlle J.-C. Beaudry, M. et Mme J. Normand, M. et Mme Maurice Dugas, avocat, Mlle G. Elliott. De Toronto: Rév. Père Lamarche, M. et Mme L.-V. Dussault, M. et Mme C. Rochereau de la Sablière, M. et Mme R. Archambault, M. et Mme A.-E. Blagdon, M. et Mlle Lenaitre. De Toledo, Ohio: Dr et Mme W. Ricard, M. et Mme Geo. Trudeau, M. et Mme Olivier Ricard, Dr et Mme C. Berger, M. et Mme Whitwham, M. et Mme Elie-Ricard, M. et Mme P. Ricard, M. et Mme Jos. Ricard.

De Saint-Rémi, Qué.: Dr et Mme J. Trudeau, Mlle A. Trudeau, M. et Mme Joseph Trudeau, Mlle G. et A.-C. Trudeau, M. et Mme F.-X. Bonduard, M. et Mme F.-X. Isabelle, M. et Mme P. Lanctôt, Mme E. Cartier, Mme H. Robitoux. De Saint-Michel, Qué.: M. et Mme Louis Trudeau, Mlle I. et B. Trudeau, M. et Mme Léo, Trudeau, Mlle R. Van Chestein, M. et Mme Léon Trudeau, M. et Mme R. Trudeau, M. et Mme Cardinal, M. et Mme O. Trudeau, Mme N. Pigeon.

De Sherbrooke, Qué.: Dr et Mme L.-C. Bachand, M. et Mme C.-C. Bachand, avocat, Mlle B. Archambault, M. et Mme A. Lanctôt. De Coaticook, Qué.: M. et Mme L. Fauteux, M. et Mme P. Cabana. De Saint-Hyacinthe, Qué.: M. le chanoine J.-B. Chartier, M. et Mme F. Chartier; de Saint-Boniface: Rév. Père E. Gendreau, O. M.I.; de San Francisco, Texas: Rév. Père A. Antoine, O.M.I.; de Jacksonville, Flo.: M. C. St-Charles, M. et Mme H. Valentine; de Ware, Mass.: Dr E. Dionne.

D'Ottawa: Rév. Père Jeannotte, O.M.I., M. et Mme L.-V. Bachand, M. J.-C. Bachand, Mlle B. Bachand, M. et Mme E.-R. Desrosiers, M. et Mme Adélaïde Gendron, M. Philippe Gendron, Dr et Mme R.-H. Parent, Dr Lambert, M. et Mme G. Bachand, Dr et Mme E. Quessel, M. et Mme Rémi Tremblay, M. et Mme A.-C. Larose, M. et Mme A. Rivard, Mme et Mlle O. Fournier, M. et Mme R. Dawson, M. et Mme A. Charbon, M. J. Chalifour, M. J.-B.-T. Caron, avocat.

Il y avait aussi un grand nombre de petits-fils et de petites-filles des jubilaires.

M. et Mme Alfred Gendron furent toujours des pionniers distingués et joyeux. Ils ont toujours su encourager les bonnes œuvres sociales et religieuses; en un mot, ils furent de fervents chrétiens et de braves pionniers.

Les jubilaires reçurent un grand nombre de cadeaux.

(Communiqué.)

UN SAGE

—Tiens, voici le Dr S. Avent, le grand phrénologue, psychologue et médecin. C'est l'homme le plus sage du monde.

—Comment cela? —Il peut dire, sans l'épouser, si une femme est un ange ou un démon.

La patience n'est pas nécessairement une vertu; il est bien des cas où c'est simplement une nécessité.

On demande

ON DEMANDE une institutrice graduée dans les deux langues dans la province d'Ontario pour l'école séparée de Rainy River. Salaire offert, \$500.00 par an. S'adresser à M. Louis Patenaude Rainy River. 24-7-3fs.

On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepesin, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Pour l'enseignement

Des demandes seront reçues par les sous-jurés, jusqu'au quinze d'août, pour des instituteurs et institutrices pour les écoles séparées d'Ottawa, pour le terme commençant le 1er septembre. Les salaires seront comme suit: détenteurs de certificats de troisième classe, \$450.00; détenteurs de certificats de seconde classe, \$500.00; principaux pour les écoles de trois classes ou moins, \$600.00; principaux pour les écoles de quatre classes ou plus, \$700.00. Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président. 202, rue Queen, Ottawa. 20 juillet 1914.

RAISON DE PLUS

—Vous ne devriez pas aller à N., tous les gens y sont malades. —Raison de plus pour y aller; je suis médecin.

Téléphone: Queen 1636

J.-H. Brunet

Marchal-Ferrant Rue VICTORIA, Coin MAISONNEUVE Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course. Une visite est sollicitée.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie. Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes. 120 rue Clarence, Ottawa. Téléphone: Rideau 130.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

avec Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénédictins, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

LIBRAIRIE P. C. Guillaume

Angle des rues Sussex et York.



VOS YEUX

Une fois Ruinés, ils sont Ruinés pour Toujours.

Faites-vous examiner la vue par un expert; informez-vous dans quelle condition elle est, et si le cas l'exige, procurez-vous les lunettes nécessaires avant qu'il soit trop tard.

Consultez-nous et recevez le bénéfice de nos longues années d'expérience avec les spécialistes les plus habiles de Boston, Springfield et Providence.

Notre ouvrage est garanti.

A.-M. BELANGER

Le seul spécialiste optométriste canadien-français à Ottawa. 26 RUE RIDEAU. Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Biskay. Tél. Queen 4008.

Banque Nationale

FONDÉE EN 1860 CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,700,000. CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$25,983,239.12.

Notre Succursale de Paris

14 rue Auber Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LEMOINE, gérant.

CHARBON ET BOIS

25c Par Tonne d'Escompte. SUR LE CHARBON ACHETÉ AU COMPTANT. Livraison Immédiate.

JOHN HENEY ET FILS, LIMITEE.

20 RUE SPARKS BRANCHES 76 Nicolae, Tél. R. 303 et 839 370 Catharine, Tél. Carling 1340. Rue Bank, Tél. Q. 2848. Tél. Q. 4428-4429.

—AU— Rendez-vous de l'Élégance

NOUS sommes en mesure de répondre aux demandes des plus difficiles. Notre choix de Merceries et Chapeaux est des plus complets. La valeur et les qualités de nos marchandises nous ont mérité la clientèle des jeunes élégants de la ville et des environs.

NOUS assortiments sont toujours de saison et du dernier gout.

VENEZ vous en convaincre par vos propres yeux.

Quelques spécialités a prix réduits

Chemises négligées avec collet mou. Rég. \$1.25 pour 95c.

Sous-toilettes "Combinations" en toile, manches courtes et longues. Régulier \$1.25 pour \$1.00.

Chaussons en fil de soie, à 25c et 50c.

Ceintures de toutes sortes et de toutes nuances à 25c, 50c, 75c et \$1.00.

Pantalons en duck. Rég. \$1.25 pour \$1.00.

Chemises blanches en duck. Rég. \$1.00 pour 75c.

Costumes de bain, un ou deux morceaux. 50c et 75c.

Nous avons aussi un bel assortiment de chapeaux

Chapeaux "Panama". Régulier \$10. et \$8. Sacrifiés à \$3.95.

Chapeaux "Sailor" les plus nouvelles formes. Votre choix à \$2.00.

Chapeaux mous et durs, les formes les plus nouvelles pour l'automne. \$2. et \$2.50.

25 douzaines de bretelles de 50c, à vendre à 25c.

L'heure est arrivée de venir faire votre choix.

J.-B. SENECAI, MERCIER et CHAPELIER.

Angle des rues Dalhousie et Rideau, OTTAWA. Téléphones: Rideau 2201.